

Quel est le cœur de la démarche éthique ?

QU'EN DIT-ON ?

“ On juge un acte à son impact.”

“ A chacun son éthique !”

“ En éthique, il n'y a que l'intention qui compte.”

“ Tout dépend des circonstances et des situations.”

L'ÉDITO

L'éthique est aujourd'hui à la mode. Elle cherche à répondre au besoin éprouvé par chacun de se recentrer sur le sens de ses actions. Pour autant, ce regain d'intérêt s'accompagne d'un certain éparpillement qui menace la cohérence de la démarche. L'éthique n'est-elle pas souvent réduite à des approches parcellaires qui oublient l'essentiel et conduisent à des impasses ? Quel est donc le centre de gravité de la démarche éthique ?

LE CONSEIL SCIENTIFIQUE



La démarche éthique : de l'éparpillement au recentrement

Trois approches dominent aujourd'hui le champ de la réflexion éthique : l'éthique de la conscience, l'éthique de situation et l'éthique utilitariste ou conséquentialiste.

L'ÉTHIQUE DE LA CONSCIENCE

Le premier critère pris en compte de nos jours pour traiter une question éthique est celui de l'intention subjective. Pour qu'une action soit considérée comme éthique, il faut, dit-on, qu'elle soit accomplie librement et sans contrainte, en ne suivant que sa conscience personnelle. Le critère de la sincérité est vu alors comme la porte d'entrée dans le champ de l'éthique, au point que la valeur morale d'une action dépend exclusivement de l'authenticité de l'expérience vécue.

Qu'un collaborateur ait menti pour protéger son équipe, le critère pour juger son action n'est pas tant celui de la nature bonne ou mauvaise de l'acte – ici un mensonge – que le caractère exemplaire et désintéressé des intentions qui l'animaient. Il est vrai que cette part de l'intention personnelle de l'action humaine est un critère essentiel de l'éthique : l'agir libre n'est-il pas ce qui caractérise la dignité propre de la personne humaine, et donc ce qui fait de l'agir humain un agir éthique ?

Mais l'intention subjective ne constitue pas pour autant l'objet propre de la démarche éthique. En effet, à se focaliser unilatéralement sur cette dimension, on en vient à considérer la conscience non pas comme le lieu où se *manifeste* le bien et le mal, mais comme l'instance qui *décide* du bien et du mal. La conscience n'est plus le lieu où *parle* ce qui est bien et ce qui est mal, mais c'est elle qui *dicte* les critères de ce qui est bien et de ce qui est mal. Quelqu'un peut mentir, voler ou même commettre un meurtre, tant qu'il suit ce que sa conscience subjective lui dicte, son action n'est pas jugée pour elle-même mais en fonction de sa sincérité : c'est « sa part de vérité », dit-on. Mais ne sommes-nous pas tous d'accord pour dire que l'intention de bien faire ne suffit pas pour affirmer que les actes que l'on pose sont bons ?

L'ÉTHIQUE DE SITUATION

Un deuxième critère utilisé dans l'analyse éthique est celui de la prise en compte des circonstances qui

entourent l'action. Dans un procès, celles-ci peuvent être atténuantes ou aggravantes, et c'est à l'aune de leur examen que l'on juge du degré de responsabilité. Mais ce qui focalise l'attention dans l'éthique de situation, c'est la conviction d'une absolue singularité de chacune des situations. Ainsi, chaque cas est examiné dans ce qu'il a d'incomparable. Certes, « il a falsifié les comptes de résultat », mais « il faut considérer que cette manipulation rétablit l'équilibre suite à une erreur constatée l'année dernière », de plus « il faut prendre en compte son inexpérience », d'autant que « cela n'a aucun impact sur le résultat global » et que, par ailleurs, « son chef lui met une pression énorme », etc.

« Pour retrouver une éthique authentique, il faut remettre au centre l'interrogation sur la bonté de l'acte. »

Cette approche conduit à penser qu'en matière d'éthique, il n'y a pas de vérité universelle ni de lois morales absolues valables pour tous et en toutes situations. Il n'y a que des cas particuliers qui n'ont rien à voir les uns avec les autres. Dès lors, on ne peut pas dire que commettre un meurtre,

mentir ou tromper soient des maux en soi, puisqu'il convient d'examiner au cas par cas chaque situation. Un meurtre ou un mensonge pourraient donc être un bien selon les situations. Cette éthique de situation conduit, au bout du compte, au relativisme qui neutralise tout jugement moral. Se faire sauter avec une ceinture d'explosifs au milieu d'une foule, est-ce là l'acte d'un héros ou d'un criminel ? L'éthique de situation conduit à une impasse, car tout peut être justifié.

L'ÉTHIQUE UTILITARISTE OU CONSÉQUENTIALISTE

Enfin, le troisième critère majoritairement pris en compte dans un jugement éthique est celui de l'utilité ou plus généralement celui des conséquences de l'action. Cette vision se répand de manière spectaculaire dans tous les domaines où l'éthique est érigée en discipline, de la bioéthique à l'éthique économique et financière. Le critère quasi unique pour juger du bien-fondé d'une action est son utilité : un acte est bon ou mauvais s'il est utile ou nuisible. Et ce critère se prolonge par l'examen des conséquences de l'action : un acte est bon ou mauvais si ses conséquences sont jugées positives ou négatives.

La logique conséquentialiste domine les analyses en éthique financière où l'on procède par mesure,

calcul, prévision, évaluation et maîtrise du risque. Un investissement financier sera jugé bon à condition qu'il soit utile – autrement dit, qu'il rapporte – et que les conséquences qu'il induit ne nuisent ni à autrui ni à l'environnement, même si l'objet de l'investissement peut être objectivement un mal. L'industrie de la pornographie, le commerce de la drogue, le *business* de la gestation pour autrui ou celui de la prostitution pourraient donc, moyennant un encadrement, être pratiqués de manière éthique et donc faire l'objet d'un bon investissement. La logique conséquentialiste réduit le bien à ce qui est bénéfique et à la maîtrise du risque. Elle remplace le couple bien/mal par le couple opportun/risqué. Cet utilitarisme consonne en profondeur avec la logique consumériste et individualiste qui caractérise notre temps : les choses, et même les personnes, se mesurent à l'aune de l'utilité qu'elles procurent.

RETROUVER LE CENTRE DE GRAVITÉ DE LA DÉMARCHE ÉTHIQUE

Intention subjective, singularité des situations, utilité et maîtrise des conséquences, chacune de ces approches focalise l'attention sur un aspect en soi légitime de l'éthique. Oui, il faut une conscience libre pour agir humainement. Oui, pour être juste, l'analyse éthique doit considérer chaque situation dans sa singularité. Oui, les conséquences attendues des actes entrent en jeu pour en déterminer la valeur. Pour autant, en hypertrophiant l'un des aspects, ces approches passent à côté du cœur de la démarche éthique, conduisant inéluctablement à l'impasse du relativisme.

En effet, dans les trois approches en question – éthique de la conscience, éthique de situation, éthique utilitariste ou conséquentialiste – c'est l'objet de l'acte qui est oublié. Pour retrouver une éthique authentique, il faut remettre au centre l'interrogation première qui fonde l'éthique depuis ses origines grecques, celle de la bonté de l'acte. Prise en elle-même, au-delà des intentions qui l'animent, au-delà des circonstances qui l'entourent, au-delà de son utilité, cette action est-elle bonne ? Est-elle à hauteur d'homme ? Ces approches trop parcellaires ont besoin

de retrouver un centre de gravité, à savoir l'examen par l'intelligence de la nature bonne ou mauvaise de l'action.

QU'EST-CE QU'UNE ACTION OBJECTIVEMENT BONNE ?

Si l'objectivité de l'acte constitue le cœur de la démarche éthique, c'est parce que l'objet est « la matière de l'acte humain ». Cela signifie qu'un acte est bon, non parce qu'il suit une intention sincère, non parce qu'il apporte avec lui un effet bénéfique, mais parce que son objet est bon. Mais comment alors déterminer si l'objet d'un acte humain est bon ou mauvais ? Jean-Paul II, dans l'encyclique *Veritatis Splendor*, donne cette indication : « Pour pouvoir saisir

« Un acte est bon, non parce qu'il suit une intention sincère ou apporte avec lui un effet bénéfique, mais parce que son objet est bon. »

l'objet qui spécifie moralement un acte, il convient de se situer dans la perspective de la personne qui agit » (n° 78). Ainsi, la valeur d'un acte humain dépend de son objet dans la mesure où celui-ci réalise plus ou moins la perfection de la personne, sans oublier, bien sûr, celle des communautés auxquelles elle est liée dans le cadre du bien commun. L'acte est objectivement bon si son objet est conforme au bien ainsi compris. Et, dans cette perspective, il existe des actes qu'il n'est jamais bon de poser.

L'objectivité de l'acte est donc bien le centre de gravité de la démarche éthique. De cette objectivité dépendent la bonté d'une action et, par là, la bonté morale de la personne qui la réalise. Une personne est bonne à la mesure des actions bonnes qu'elle pose. Les actions accomplissent la personne, non pas d'abord à la mesure des bonnes intentions qui les animent (l'enfer est, dit-on, pavé de bonnes intentions) ou des retombées bénéfiques que l'on peut en attendre, mais d'abord à l'aune de la bonté de leur objet. Et cela, bien entendu, toujours, dans une situation déterminée. D'où la nécessité de retrouver l'équilibre de la démarche éthique à partir de son centre de gravité – l'objectivité de l'acte – tout en tenant compte des autres composantes de la démarche : intentions du sujet, circonstances singulières et conséquences attendues. Dans une démarche éthique, l'objectivité de l'acte constitue bien le cœur, même si l'examen de l'intention, des circonstances et des conséquences de l'action demeure indispensable. ●

À RETROUVER SUR WWW.PROPERSONA.FR

En bref

QUEL EST LE CENTRE DE GRAVITÉ DE LA DÉMARCHÉ ÉTHIQUE ?

Tout le monde aujourd'hui se réclame de l'éthique. Cependant, cette dernière est menacée d'un éparpillement en trois courants : l'éthique de l'intention, l'éthique de situation et l'éthique utilitariste ou conséquentialiste. Or, chacun de ces courants, qui saisit un aspect légitime en soi, conduit à une impasse relativiste dès lors qu'est perdu de vue le centre de gravité de l'objectivité de l'acte : un acte est bon parce que son objet est bon. D'où la nécessité d'un recentrement de l'éthique sur l'objet de l'acte, sans perdre de vue pour autant l'intention, les circonstances, l'utilité et les conséquences de l'acte.

À RETROUVER SUR WWW.PROPERSONA.FR



La citation

« L'élément primordial et décisif pour le jugement moral est l'objet de l'acte de l'homme, lequel décide de son aptitude à être orienté au bien. »

JEAN-PAUL II, « VERITATIS SPLENDOR », N° 79.

Pour aller plus loin

ARISTOTE,
Ethique à Nicomaque.

THOMAS D'AQUIN,
Somme de Théologie, Prima secundae.

JEAN-PAUL II, *Veritatis Splendor*, 6 août 1993.